

Cahier de programme

AEC

Intervention en milieu carcéral

JCA.1N

Campus de Drummondville
235, rue Moisan, Drummondville (Québec) J2C 1W9
Tél. : 819 477-3113
Sans frais : 1 800 869-3113



Le Collège Ellis est reconnu depuis plusieurs années pour son enseignement dynamique à dimension humaine. Avec ses quatre campus ultramodernes, il s'est taillé une place enviable dans le milieu de la formation, et ce, grâce à l'excellence du travail de l'ensemble de son personnel qui allie leurs efforts afin d'assurer aux étudiants une formation de grande qualité. Le Collège est également reconnu pour son excellent Service de placement auprès des finissants ainsi que pour son engagement socioéconomique dans la région.

Notre projet éducatif prône les valeurs suivantes : l'engagement, le dépassement et le service. Notre objectif est de préparer la relève de demain, une relève compétente et professionnelle tant au niveau du savoir que du savoir-faire et du savoir être.

Ce cahier vous présente une description du programme dans lequel vous vous engagez.

Dans les pages suivantes, vous trouverez :

- le modèle pédagogique du Collège Ellis;
- le programme et ses perspectives professionnelles;
- la nature et les exigences du milieu du travail;
- l'accessibilité aux études universitaires;
- la grille de cours, etc.

Bon séjour au Collège,

L'équipe du programme AEC en intervention en milieu carcéral et la direction du Collège Ellis

Le genre masculin est utilisé généralement dans le présent document dans le seul but d'en alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

Modèle pédagogique du Collège Ellis	4
Présentation du programme.....	5
Description des besoins de formation	8
Lien entre l'AEC et le DEC de référence	8
Type de programme	8
But du programme	8
Conditions d'admission générales et particulières	9
Compétences à développer	9
Liste des cours et heures d'enseignement	10
Matrice des compétences	12
Objectifs et standards	13
Références	58

MODÈLE PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE ELLIS

Institution d'enseignement supérieur reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MSSS), le Collège Ellis répond aux exigences du Règlement sur le régime des études collégiales. En tant que collège privé subventionné par le MSSS, l'institution doit également se conformer à la Loi sur l'enseignement privé et à ses exigences.

ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES TECHNIQUES

Le Collège Ellis propose des programmes uniques dans la région du Centre du Québec, en Mauricie et en Montérégie. Trois de ces programmes répondent à un contingentement du MSSS, il s'agit des programmes *Techniques policières, techniques de réadaptation physique et techniques d'électrophysiologie médicale*. Cependant, pour l'ensemble des programmes, le Collège favorise l'accessibilité. Les activités de promotions de nos programmes et des professions liées à ceux-ci se font dans de nombreuses régions du Québec. Outre le Centre du Québec et la Mauricie, la plupart des régions du Québec sont visitées.

Pour favoriser l'accessibilité des jeunes à la formation collégiale, le Collège Ellis admet dans ses programmes d'études des étudiants qui détiennent leur diplôme d'études secondaires (condition d'admission essentielle) et qui présentent des qualités et des caractéristiques propres aux programmes d'études offerts au Collège. Des tests et des entrevues d'admission viennent compléter le dossier d'admission.

Les étudiants inscrits au Collège ont accès au service de prêts et de bourses du MSSS. De plus, le Collège propose différents aménagements pour alléger le fardeau financier de ses étudiants : étalement des paiements, paiements différés, système de prêts institutionnels, etc.

INTEGRATION DES VALEURS FONDAMENTALES

Le Collège Ellis inscrit dans son énoncé de mission, le développement de valeurs institutionnelles : engagement, dépassement, service. Discipline, code de déontologie, guide de l'étudiant et encadrement serré du cheminement scolaire viennent compléter le modèle.

DIMENSION HUMAINE FAVORISANT L'ENCADREMENT

De taille humaine, le Collège met au service de sa clientèle étudiante un environnement physique contemporain, sécuritaire et pourvu du matériel éducatif requis qui assure des lieux favorables à l'apprentissage. Des résidences étudiantes des plus modernes, des laboratoires spacieux, des équipements de la plus récente technologie, des salles d'entraînement sophistiquées, des stationnements gratuits et un service de placement à vie qui assure un taux de placement excellent.

Par sa dimension, le Collège peut assurer un encadrement étroit de ses étudiants et les accompagner plus facilement à la réussite de leurs études. L'organisation des programmes, sous l'autorité du comité pédagogique et du directeur des études facilite le suivi individuel des étudiants. Un guide des étudiants, un code de déontologie, un responsable de l'encadrement, des dossiers de comportement et des politiques institutionnelles complètent les outils disponibles pour assurer la réussite de chacun.

EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Le Collège Ellis se distingue dans le réseau collégial québécois, par son modèle de formation technique en lien étroit avec le milieu du travail. Ce modèle prend assise sur des programmes qui répondent aux besoins de la société québécoise. Il se caractérise surtout par ses enseignants issus du milieu professionnel et qui sont en pratique active dans leur domaine de spécialité. Ainsi, dans chacun des programmes offerts, les activités d'apprentissage (cours) sont dispensées par des professionnels externes. À titre d'exemple, en *Techniques policières*, des policiers des grandes organisations policières (Sûreté du Québec, Service de police de la ville de Montréal, etc.), des criminologues, des psychologues et des avocats assurent la formation aux étudiants. Les histoires de cas, les exemples et les exercices sont tirés de leur expérience quotidienne de travail. Cette pratique rend la formation riche et actuelle. En *Techniques juridiques*, les enseignants sont des avocats ou des notaires, en éducation spécialisée, des éducateurs spécialisés des psychologues et des travailleurs sociaux font de même. En techniques de la santé, des inhalothérapeutes prennent de leur temps de pratiques en milieux hospitaliers pour venir dispenser la formation dans le programme *Techniques d'inhalothérapie*. Le même modèle s'applique en *Techniques de Soins préhospitaliers d'urgence*. Ces professionnels deviennent enseignants à raison d'une journée ou deux par semaine pour donner la formation spécialisée. Ils assurent également l'assistance et l'encadrement des étudiants. Ils sont concernés par la formation et participent à leur perfectionnement pédagogique. Ce modèle permet au Collège de disposer d'une équipe d'enseignants des matières disciplinaires d'enseignement en maîtrise de leur art, de leur profession.

SYNERGIE DU PERSONNEL

Afin de mener à bien la mission du Collège dans les meilleures conditions, la direction du Collège fait preuve de leadership et de créativité. Le personnel s'investit dans le développement du Collège. Tous contribuent aux opérations institutionnelles (évaluation, recrutement, information, consultation, etc.) et aux services aux étudiants (accueil et encadrement des étudiants, aide à la réussite, discipline, etc.). La direction du Collège est active au sein de l'association des collèges privés du Québec (ACPQ), organisation porte-parole auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le directeur général siège au conseil général, instance décisionnelle de l'ACPQ.

Pour sa part, le Collège juge important que les enseignants spécialistes aient une bonne compréhension des méthodes et modèles servant à élaborer une formation et qu'ils en comprennent les grandes étapes. Pour s'en assurer, le Collège planifie annuellement des formations sur différents thèmes pédagogiques. De plus, un soutien constant tout au long de l'année est offert aux enseignants tant au niveau des plans de cours, de la planification, de la conception et de la diffusion d'une activité d'apprentissage que de l'évaluation.

PRESENTATION DU PROGRAMME

Résumé de l'étude de pertinence :

Les milieux carcéraux font actuellement face à un manque criant d'agent de services correctionnels. Le manque de personnel dans les établissements carcéraux apporte dans certain établissement, une diminution de services auprès des individus incarcérés. Le collège a discuté avec le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) et selon eu il y aurait jusqu'à 30 % d'absences dans certains établissements de la province. Les heures supplémentaires volontaires et obligatoires s'accumulent. Le Collège Ellis a également discuté avec le ministère de la Sécurité publique, direction générale des services correctionnels qui nous mentionnait que le recrutement demeurerait un enjeu considérable pour les milieux. De plus, le ministère de la Sécurité publique recense 318 postes vacants dans les 17 établissements québécois sur un peu plus de 3000 postes au Québec. Lors de ses discussions, nous avons pu ensemble valider la pertinence de l'ajout d'une offre de programme compétent qui répondrait aux exigences des milieux. Une offre de programme supplémentaire permettrait la formation de plus de futurs agents de services correctionnels et ainsi pourrait permettre la mise en place de plus de personnel dans les établissements carcéraux.

Résumé de l'analyse de la profession :

Les agents de services correctionnels interviennent auprès d'adultes parfois d'adolescents manifestant des comportements délinquants et qui ont commis un ou des actes criminels. Ils sont appelés à soutenir et à encadrer ces personnes, dans un milieu correctionnel fermé. Ils interviennent auprès des personnes incarcérées, en respect de leurs droits fondamentaux. Leurs interventions quotidiennes auront pour but de favoriser la réinsertion sociale des individus incarcérés en plus d'assurer leur sécurité. Pour favoriser la réinsertion, ils soutiendront et encourageront la participation aux différentes activités structurées et d'intervention du milieu. Les agents de services correctionnels sont aussi appelés à appuyer les contrevenants dans leur démarche de réinsertion sociale en procédant à des vérifications à la suite de leur libération conditionnelle ou en leur offrant un soutien ponctuel, en collaborant avec les intervenants impliqués. Comme la profession d'agent de services correctionnels apporte son lot de stressseurs au quotidien, voici des qualités requises pour la formation :

- Maîtrise des émotions.
- Détermination.
- Bonne capacité d'entrer en relation.
- Capacité d'adaptation.
- Intégrité.
- Bonne capacité physique.
- Fermeté

Description de la fonction de travail :

Le programme d'intervention en milieu carcéral vise à former des agents des services correctionnels capables de travailler dans l'une des deux grandes organisations soit en l'occurrence le service correctionnel québécois et le service correctionnel Canada. La Sécurité, les techniques de relation d'aide et les méthodes d'observation et d'entrevues constituent les principales habiletés à développer pour l'exercice de la fonction.

Voici une liste de tâche d'un agent des services correctionnels au quotidien.

- Accompagner et référer les contrevenants auprès des ressources et partenariats.
- Effectue des évaluations et des recommandations sur le projet de sortie du justiciable.
- Escorte les contrevenants pendant leurs déplacements
- Faire des rondes et inspections dans le secteur de vie
- Surveiller le comportement du contrevenant dans leurs activités quotidiennes.
- Rédiger différents rapports et notes évolutives au dossier social
- Surveiller les contrevenants durant leurs périodes de travail, les repas et les périodes de loisirs;
- Effectuer des contrôles de sécurité ainsi que des vérifications de sécurité concernant les visiteurs, les détenus et leurs cellules, les zones de travail et les aires de loisirs;
- Intervenir physiquement

Différentes appellations d'emploi possibles :

- surveillant/surveillante de détenus
- gardien/gardiennne d'établissement correctionnel
- superviseur/superviseure d'agents de correction
- gardien/gardiennne de prison
- agent/agentte des services correctionnels

INTERVENTION EN MILIEU CARCERAL

Le programme *Intervention en milieu carcéral (JCA.1N)* se détaille comme suit :

Type de sanction :	Attestation d'études collégiales (AEC)		
Durée totale :	18 mois (4 sessions)		
Nombre d'heures :	1605 heures		
Formation spécifique	55.66 unités	1605	heures
Nombre total :	55.66 unités	1605	heures

DESCRIPTION DES BESOINS DE FORMATION

Cette missive a pour objectif d'offrir nos services pour une attestation d'études collégiales en Intervention en milieu carcéral. Le manque de main-d'œuvre au sein du réseau correctionnel nous amène à croire que l'ajout d'une formation serait une plus-value pour le ministère de l'éducation.

LIEN ENTRE L'AEC ET LE DEC DE RÉFÉRENCE

Afin d'élaborer l'attestation d'études collégiales en milieu carcéral, le DEC en intervention de délinquance paraissait le meilleur rapprochement aux éléments de compétences. L'environnement de travail en milieu carcéral et les tâches assignées sont très spécifiques à l'emploi. C'est un métier complexe avec le profil de l'emploi.

TYPE DE PROGRAMME

L'attestation d'études collégiales d'Intervention en milieu carcéral est une formation initiale qui permettra aux étudiants d'acquérir les compétences requises à l'exercice de la profession.

La clientèle visée est les étudiants qui sont intéressés à exercer une profession comme agent des services correctionnels.

BUT DU PROGRAMME

L'AEC a pour but de former la clientèle étudiante aux compétences inhérentes à la fonction d'agents des services correctionnels.

À la fin du cursus, les apprenants seront prêts à exercer le métier, ce qui leur permettra d'intervenir de façon efficace et sécuritaire tout en favorisant la réinsertion sociale du contrevenant.

Cette formation permettra d'intervenir de manière efficace auprès de justiciables dans un contexte d'autorité à l'intérieur d'une enceinte carcérale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un diplôme d'études secondaires
OU

Avoir une formation jugée suffisante par le collège

ET satisfaire l'une des conditions suivantes (une évaluation du dossier pourrait être nécessaire) :

- Avoir interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins 2 sessions consécutives ou 1 année scolaire;
- Être visé par une entente conclue entre le collège et un employeur ou elle bénéficie d'un programme gouvernemental;
- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et a poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session;
- Être titulaire du diplôme d'études professionnelles.

Conditions d'admission particulières

- Satisfaire aux exigences du test d'aptitudes physiques
- Subir un examen médical complet
- Réussir l'entrevue de sélection

INTERVENTION EN MILIEU CARCERAL COMPÉTENCES

030J Analyser la fonction de travail.

030K Se reporter à la législation relative à la délinquance.

030L Analyser l'origine de la délinquance.

030M Caractériser les clientèles délinquantes.

030N Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches.

030P Tenir compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles.

030Q Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante.

030R Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales.

030S Composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental.

030T Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants.

030U Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance.

030V Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie.

030W Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire.

030X Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques.

030Y Intervenir en prévention de la délinquance.

030Z Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession.

0310 Effectuer des interventions en matière de sécurité.

0311 Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante.

0312 Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise.

0313 Intervenir dans un contexte d'autorité.

0314 Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante.

COURS ET HEURES D'ENSEIGNEMENT

Pour vous donner un aperçu de l'attestation d'études collégiales en Intervention en milieu carcéral, voici les cours et les heures rattachées à la formation.

Cours	Titre du cours	Pond.			Unités
		Théorique	Labo	Personnel	
Session 1					
xxx-xxx-xx	Introduction à la fonction d'agent correctionnel au provincial et au fédéral	2	1	3	2,00
xxx-xxx-xx	Intervention physique (prémisse et autodéfense)	1	2	1	1,33
xxx-xxx-xx	Psychologie de la personnalité, diversité culturelle et gestion du stress	3	1	3	2,33
xxx-xxx-xx	Problèmes de santé, soins d'urgence et risques biologiques	2	2	2	2,00
xxx-xxx-xx	Initiation à la criminologie et intervention carcérale	2	1	3	2
xxx-xxx-xx	Communication interpersonnelle dans un contexte d'autorité	2	2	3	2,33
xxx-xxx-xx	Lois, règlements et processus judiciaires	2	2	3	2,33
		25		h.c./se	
Session 2		T	L	P	
xxx-xxx-xx	Stage d'initiation et d'observation	0	4	2	2,00
xxx-xxx-xx	Rédaction de textes relatifs au travail d'agent	2	2	3	2,33
xxx-xxx-xx	Évaluation correctionnelle	3	1	3	2,33
xxx-xxx-xx	Calcul de sentence et mandat	2	1	3	2,00
xxx-xxx-xx	Anglais liés au milieu carcéral	1	2	3	2,00
xxx-xxx-xx	Relation d'aide et technique d'entrevue	2	1	2	1,66
xxx-xxx-xx	Psychologie de la santé mentale	2	1	2	1,66
xxx-xxx-xx	Intervention physique (point de pression et contraintes)	1	3	2	2,00
		28		h.c./se	
Session 3		T	L	P	
xxx-xxx-xx	Pouvoirs et devoirs, obligations et responsabilités de l'agent correctionnel	2	1	3	2
xxx-xxx-xx	Intervenir auprès d'une personne incarcérée en situation de crise	1	3	2	2
xxx-xxx-xx	Toxicomanie et autres dépendances	2	1	2	1,66
xxx-xxx-xx	Intervention physique	0	3	1	1,33
xxx-xxx-xx	Rôle et responsabilité de l'agent et droit et privilèges des personnes incarcérées	2	1	2	1,66
xxx-xxx-xx	Plan d'intervention correctionnelle	2	1	3	2,00
xxx-xxx-xx	Activités en milieu carcéral et organismes communautaires	2	1	2	1,66

xxx-xxx-xx	Méthodes d'observation et rédaction de rapport relatifs à la fonction d'agent correctionnel	2	3	3	2,66
		27		h.c./se	
Session 4		T	L	P	
xxx-xxx-xx	Stage d'intervention en milieu carcéral	0	27	4	10,33
		27		h.c./se	

MATRICE DES COMPÉTENCES

				030J	030K	030L	030M	030N	030P	030Q	030R	030S	030T	030U	030V	030W	030X	030Y	030Z	0310	0311	0312	0313	0314
Session 1																								
XXX-XXX-XX	Introduction à la fonction d'agent correctionnel au provincial et au fédéral	2-1-3	2.00	x											x				x					
XXX-XXX-XX	Intervention physique (prémisse et autodéfense)	1-2-1	1.33												x								x	
XXX-XXX-XX	Psychologie de la personnalité, diversité culturelle et gestion du stress	3-1-3	2.33	x		x	x	x	x							X			x					
XXX-XXX-XX	Problèmes de santé, soins d'urgence et risques biologiques	2-2-2	2.33																	x		x		
XXX-XXX-XX	Initiation à la criminologie et intervention carcérale	2-1-3	2.00			x	x	x	x									x						
XXX-XXX-XX	Communication interpersonnelle dans un contexte d'autorité	2-2-3	2.33		x			x			x	x		x						x			x	x
XXX-XXX-XX	Lois, règlements et processus judiciaires	2-2-3	2.33		x				X	x	x													
Session 2																								
XXX-XXX-XX	Stage d'initiation et d'observation	0-4-2	2.00												x		x			x	x		x	
XXX-XXX-XX	Rédaction de textes relatifs au travail d'agent	2-2-3	2.33	x	x					x	X													
XXX-XXX-XX	Évaluation correctionnelle	3-1-3	2.33			x	x	x	x		x			x		x	x				x			x
XXX-XXX-XX	Calcul de sentence et mandat	2-1-3	2.00		x		x				x													
XXX-XXX-XX	Anglais liés au milieu carcéral	1-2-3	2.00					X																
XXX-XXX-XX	Relation d'aide et technique d'entrevue	2-1-2	1.66					x	x				x			x	x		x	x	x	x	x	x
XXX-XXX-XX	Psychologie de la santé mentale	2-1-2	1.66				x	x				X												
XXX-XXX-XX	Intervention physique (point de pression et contraintes)	1-3-2	2.00																	x	x			
Session 3																								
XXX-XXX-XX	Pouvoirs et devoirs, obligations et responsabilités de l'agent correctionnel	2-1-3	2.00		x					x	x	x	x											
XXX-XXX-XX	Intervenir auprès d'une personne incarcérée en situation de crise	1-3-2	2.00					x	x		x	x			x				x			x	x	
XXX-XXX-XX	Toxicomanie et autres dépendances	2-1-2	1.66						x	x			x											x
XXX-XXX-XX	Intervention physique	0-3-1	1.33											x	x					x	x			x
XXX-XXX-XX	Droit et privilèges des personnes incarcérées	2-1-2	1.66		x				x		X													
XXX-XXX-XX	Plan d'intervention correctionnelle	2-1-3	2.00		x		x			x	x					x	x		x		x			X
XXX-XXX-XX	Activités en milieu carcéral et organismes communautaires	2-1-2	1.66					x	x		x					x				X				
XXX-XXX-XX	Méthodes d'observation et rédaction de rapport relatifs à la fonction d'agent correctionnel	2-3-3	2.66	X										x							x			
Session 4																								
XXX-XXX-XX	Stage d'intervention en milieu carcéral	0-27-4	10.33												x	x		x			x	x		x

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ À l'aide d'information concernant les réseaux institutionnels et communautaires. • À l'aide des données récentes sur la profession et son évolution prévisible.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Se représenter les réseaux institutionnels et communautaires existants en matière d'intervention en délinquance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Représentation correcte de l'organisation et des principales composantes des réseaux. □ Reconnaissance précise de la mission des principaux organismes d'intervention. □ Exactitude de la terminologie employée.
<p>2 Caractériser la fonction d'intervenante et d'intervenant en délinquance au regard des milieux d'intervention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Mise en relation pertinente des titres d'emploi et des rôles exercés par la technicienne et le technicien. □ Examen sérieux des tâches principales et des tâches connexes inhérentes à la fonction de travail. □ Examen convenable des exigences d'exécution des tâches. □ Reconnaissance des critères d'embauche des différents milieux d'intervention. □ Prise en considération des conditions de travail et de l'organisation dans les milieux. □ Reconnaissance des cheminements de carrière possibles.
<p>3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Pertinence des liens établis entre les attitudes et les comportements convenables et les différentes tâches inhérentes à la fonction de travail. □ Pertinence des liens établis entre les habiletés requises et les différentes tâches de la fonction de travail.
<p>4 Amorcer une réflexion sur le phénomène de la délinquance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Recours à une définition explicite de la délinquance. □ Reconnaissance des valeurs ayant un lien direct avec la délinquance. □ Examen correct de ses valeurs personnelles et des valeurs propres à la délinquance. □ Utilisation d'une terminologie appropriée. □ Clarté du propos.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se reporter à la législation relative à la délinquance.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Pour une personne délinquante, jeune ou adulte, sa famille ou ses proches. □ En se référant aux chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne. □ En se référant au Code criminel et aux lois connexes. □ En se référant au Code de procédure pénale. □ En se référant à différentes lois à caractère privé ou social.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Se représenter la structure et le fonctionnement du système judiciaire.</p> <p>2 Rechercher de l'information dans le Code criminel et les lois connexes.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Représentation correcte des composantes du système judiciaire. □ Reconnaissance précise, en ce qui concerne les personnes prédélinquantes et délinquantes, jeunes ou adultes, des étapes du processus judiciaire, depuis la comparution jusqu'à la décision. □ Reconnaissance des rôles, des devoirs et des fonctions des personnes qui interviennent au cours des différentes étapes du processus judiciaire. □ Repérage de l'information dans la structure du Code et des lois. □ Distinction claire entre un acte criminel, une infraction criminelle et un acte mixte. □ Reconnaissance précise des principales infractions au Code criminel et de celles prévues par les lois connexes. □ Association du type d'infraction à la sentence ou à la décision appropriée. □ Distinction claire entre les critères objectifs et subjectifs d'imposition d'une sentence ou d'une décision. □ Définition exacte des objectifs et des buts visés par une sentence ou une décision. □ Reconnaissance des procédures à suivre dans le cas d'une demande de réhabilitation ou de radiation du casier judiciaire.

- | | |
|---|---|
| 3 Rechercher de l'information dans le Code de procédure pénale. | <ul style="list-style-type: none"> □ Repérage de l'information dans la structure du Code. □ Reconnaissance précise des principales infractions prévues au Code de procédure pénale. |
| 4 Considérer les droits et libertés fondamentales d'une personne délinquante. | <ul style="list-style-type: none"> □ Examen attentif des droits et libertés reconnus par les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne. □ Reconnaissance fondée des pouvoirs, des devoirs et des obligations des intervenantes et intervenants en matière de perquisition, de saisie, de fouille et d'arrestation. □ Reconnaissance précise des recours prévus lorsque les droits et libertés d'une personne délinquante ne sont pas respectés. |
| 5 Examiner la législation à caractère privé ou social touchant une personne délinquante, sa famille ou son entourage. | <ul style="list-style-type: none"> □ Repérage de l'information pertinente dans la structure des lois concernées. □ Reconnaissance des principes qui sous-tendent l'existence de ces lois. □ Examen rigoureux des droits d'une personne délinquante relativement à : <ul style="list-style-type: none"> – la protection des renseignements personnels; – l'accès à l'information concernant cette personne; – la protection d'une personne dans le cas où son état mental cause un danger pour elle-même ou pour autrui. □ Examen convenable des responsabilités civiles de l'intervenante et de l'intervenant au regard de la clientèle délinquante. □ Examen convenable des droits d'une personne victime d'un acte criminel. □ Reconnaissance précise des recours prévus lorsque les droits d'une personne ne sont pas respectés. |
| 6 Examiner les exigences inhérentes à la production d'un témoignage. | <ul style="list-style-type: none"> □ Reconnaissance des règles s'appliquant à la production d'un témoignage lors d'une enquête ou d'un procès. □ Exactitude de la distinction entre les différentes techniques de contre-interrogatoire. □ Reconnaissance des exigences, sur le plan personnel et professionnel, que doit satisfaire un témoin au moment de sa déposition. |

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'origine de la délinquance.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ À partir d'information clinique et scientifique. • À l'aide d'ouvrages de référence.
<p>Éléments de la compétence</p>	<p>Critères de performance</p>
<p>1 Considérer les phases de développement d'une adolescente ou d'un adolescent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Reconnaissance des principaux changements physiques, intellectuels, affectifs et sociaux qui surviennent à l'adolescence. □ Identification des principaux besoins à satisfaire et des défis à relever à l'adolescence. □ Prise en considération de l'action des déterminants bio-psychosociaux sur le développement d'une adolescente ou d'un adolescent. □ Distinction adéquate des types de crises développementales. □ Emploi d'une terminologie exacte.
<p>2 Considérer les étapes de la vie d'une ou d'un adulte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Caractérisation valable des étapes de la vie à l'âge adulte. □ Identification des principaux besoins et des défis associés à la vie d'une ou d'un adulte. □ Prise en considération de l'action des déterminants bio-psychosociaux sur le développement d'une ou d'un adulte. □ Distinction adéquate des types de crises développementales. □ Emploi d'une terminologie exacte.
<p>3 Utiliser les concepts clefs de la criminologie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Recours judicieux aux concepts fondamentaux de la criminologie. • Exactitude de la terminologie employée.
<p>4 Cerner les facteurs susceptibles de favoriser la délinquance à l'adolescence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Reconnaissance précise des facteurs criminogènes d'ordre bio-psychosocial. □ Reconnaissance de l'incidence possible de ces facteurs sur l'émergence de la délinquance à l'adolescence. □ Prise en considération de l'action conjuguée de plusieurs facteurs criminogènes. □ Emploi d'une terminologie appropriée.

- 5 Cerner les facteurs susceptibles de favoriser la délinquance à l'âge adulte.
 - Reconnaissance précise des facteurs criminogènes d'ordre bio-psychosocial.
 - Reconnaissance de l'incidence possible de ces facteurs sur l'émergence de la délinquance à l'âge adulte.
 - Prise en considération de l'action conjuguée de plusieurs facteurs criminogènes.
 - Emploi d'une terminologie appropriée.

- 6 Saisir l'incidence des valeurs sociales sur la criminalisation et la décriminalisation de différents comportements.
 - Reconnaissance des mesures récentes en matière de criminalisation et de décriminalisation.
 - Mise en relation correcte des mesures adaptées et des valeurs sociales sous-jacentes.
 - Clarté du propos.
 - Emploi d'une terminologie appropriée.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Caractériser les clientèles délinquantes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▫ En tenant compte du cadre légal. ▫ À l'aide d'ouvrages de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Caractériser la prédélinquance chez les garçons et les filles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principaux troubles de comportement sérieux. • Mise en évidence des problématiques sous-jacentes. • Synthèse convenable du fonctionnement des jeunes sur le plan personnel, relationnel et social. • Identification des mécanismes de défense auxquels ont recours les jeunes. • Emploi d'une terminologie appropriée.
<p>2 Caractériser la délinquance des jeunes contrevenants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principaux types de délits. • Reconnaissance des particularités de la commission des délits. • Mise en évidence des valeurs et des motifs sous-jacents au comportement délinquant. • Synthèse convenable du fonctionnement des jeunes contrevenants sur le plan personnel, relationnel et social. • Identification des techniques de neutralisation utilisées. • Emploi d'une terminologie appropriée.
<p>3 Caractériser la délinquance des jeunes contrevenantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principaux types de délits. • Reconnaissance des particularités de la commission des délits. • Mise en évidence des valeurs et des motifs sous-jacents au comportement délinquant. • Synthèse convenable du fonctionnement des jeunes contrevenantes sur le plan personnel, relationnel et social. • Identification des techniques de neutralisation utilisées. • Emploi d'une terminologie appropriée.

- 4 Caractériser la délinquance chez les hommes à l'âge adulte.
- Reconnaissance des principaux types de délits.
 - Reconnaissance des particularités de la commission des délits.
 - Mise en évidence des valeurs et des motifs sous-jacents au comportement délinquant.
 - Synthèse convenable du fonctionnement des hommes délinquants sur le plan personnel, relationnel et social.
 - Identification des techniques de neutralisation utilisées.
 - Emploi d'une terminologie appropriée.
- 5 Caractériser la délinquance chez les femmes à l'âge adulte.
- Reconnaissance des principaux types de délits.
 - Reconnaissance des particularités de la commission des délits.
 - Mise en évidence des valeurs et des motifs sous-jacents au comportement délinquant.
 - Synthèse convenable du fonctionnement des femmes délinquantes sur le plan personnel, relationnel et social.
 - Identification des techniques de neutralisation utilisées.
 - Emploi d'une terminologie appropriée.
- 6 Caractériser la délinquance dans les groupes criminalisés.
- Reconnaissance des principaux groupes criminalisés.
 - Représentation correcte du mode de recrutement et de fonctionnement des groupes criminalisés.
 - Identification correcte des différents symboles utilisés dans les groupes criminalisés.
 - Reconnaissance précise des différents types de délits et de la façon dont ils sont commis.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Après d’une personne délinquante, jeune ou adulte. □ Après de la famille ou des proches d’une personne délinquante. □ En vue d’entrer en communication avec des personnes qui peuvent être réfractaires, non volontaires, manipulatrices, provocatrices, hostiles, etc. □ Pour des rencontres informelles ou formelles.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 S’entretenir avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches.</p> <p>2 Formuler une demande ou un refus à une personne délinquante, à sa famille ou à ses proches.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Adoption d’attitudes favorables au dialogue. □ Formulation de questions visant à : <ul style="list-style-type: none"> – mieux connaître la personne; – cerner les principales caractéristiques de la personne. □ Qualité de l’écoute. □ Décodage valable du langage corporel de la personne et des messages verbaux qu’elle transmet. □ Expression claire de sa pensée et de ses émotions. □ Prise en considération du point de vue de l’autre. □ Mise en évidence d’aspects positifs chez la personne. □ Mélange approprié de tact et de fermeté. □ Formulation directe et concise de la demande ou du refus. □ Énoncé clair des raisons motivant la demande ou le refus. □ Adoption d’attitudes non verbales cohérentes. □ Qualité de l’écoute. □ Mise en œuvre de moyens appropriés au regard des réactions de son interlocutrice ou interlocuteur. □ Persistance et calme.

- 3 Répondre à des critiques provenant d'une personne délinquante, de sa famille ou de ses proches.
 - Vérification de la nature et des fondements de la critique.
 - Souci d'objectivité et de rigueur.
 - Respect et calme.
 - Expression claire et honnête de ses émotions ou de son point de vue.
 - Utilisation de moyens adaptés au type de critique à laquelle on doit faire face.

- 4 Formuler des critiques à l'endroit d'une personne délinquante, de sa famille ou de ses proches.
 - Expression honnête et directe de ses sentiments.
 - Description objective du comportement reproché.
 - Énoncé clair des raisons motivant la critique.
 - Expression claire et constructive du comportement souhaité.
 - Qualité de l'écoute.
 - Conclusion d'une entente acceptable pour les deux parties.

- 5 Mener une entrevue avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches.
 - Adoption de comportements favorisant la création d'un climat de confiance et la collaboration.
 - Clarification de l'objectif poursuivi.
 - Qualité de l'écoute et de la communication.
 - Habilités manifestes à mener le personnel à exprimer ses besoins et ses émotions.
 - Prise en considération des réactions de la personne.
 - Respect de la démarche associée au type d'entrevue à mener.
 - Évaluation conjointe de l'atteinte de l'objectif poursuivi.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Tenir compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles.	<ul style="list-style-type: none"> □ Pour des personnes délinquantes jeunes ou adultes, ainsi que pour leur entourage. □ En se reportant à des situations courantes de la vie professionnelle des intervenantes et des intervenants en délinquance.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Percevoir les manifestations d'intolérance à l'égard de personnes différentes sur le plan social ou ethnoculturel.	<ul style="list-style-type: none"> • Observation attentive des personnes et des situations. • Reconnaissance des comportements et des attitudes indiquant une intolérance. • Relevé d'obstacles à la tolérance et à la communication. • Reconnaissance des conséquences de l'intolérance sur les personnes qui en sont victimes.
2 S'enquérir du mode de vie d'une personne délinquante et de son entourage.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect constant de la personne et de ses particularités. • Démonstration sensible d'un intérêt et d'une ouverture d'esprit envers la personne et son entourage. • Formulation de questions visant à mieux connaître la personne et son entourage : <ul style="list-style-type: none"> – conditions de vie et occupation; – croyances et valeurs; – etc. • Utilisation d'un langage accessible à la personne.

- 3 Tenter de saisir les façons de penser et d'agir d'une personne délinquante et de son entourage.
- Réceptivité et ouverture d'esprit à l'égard de ce que la personne ressent.
 - Formulation de questions visant à comprendre la perception qu'ont les personnes présentes :
 - de la famille et de l'exercice des rôles parentaux;
 - de la délinquance;
 - de la justice et de la manière dont elle est administrée;
 - du rôle des intervenantes et des intervenants en délinquance.
 - Recherche de liens entre les perceptions, les réactions et les actions des personnes présentes.
- 4 Faire preuve de respect envers une personne délinquante et son entourage.
- Prise en considération de son rôle et de ses responsabilités professionnelles envers les personnes présentes.
 - Contribution sensible à la création d'un climat de respect mutuel.
 - Réceptivité envers la façon de penser et d'agir des personnes.
 - Respect pendant les rencontres et les discussions.
- 5 S'adapter à la personne délinquante et à son entourage.
- Prise en considération des problèmes vécus par des personnes différentes sur le plan social ou ethnoculturel.
 - Disposition réelle à modifier ses attitudes et ses comportements en fonction des personnes présentant des différences sur le plan social ou ethnoculturel.
 - Démonstration de son engagement et de son désir d'apporter un soutien à ces personnes.
 - Adaptation de son style de communication et d'interaction.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Auprès d'une personne délinquante, jeune ou adulte. • En tenant compte du cadre légal, notamment de la législation relative aux drogues et aux stupéfiants. • À partir des règles et des politiques du milieu d'intervention. • À l'aide de documents traitant de toxicomanie : guides, compendiums, vidéos, affiches, sites Internet, etc. • À l'aide de grilles d'observation et d'évaluation. • En contact avec des ressources spécialisées, au besoin.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Reconnaître la consommation de drogues chez une personne délinquante.</p> <p>2 Évaluer l'ampleur d'une consommation de drogues chez une personne délinquante.</p> <p>3 Appliquer les directives des milieux d'intervention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Utilisation appropriée des grilles d'observation. □ Repérage d'indices concrets signalant une consommation de drogues. □ Identification correcte des types de drogues. □ Dépistage des symptômes d'intoxication ou de sevrage. □ Utilisation efficace de la documentation. □ Utilisation appropriée des grilles d'évaluation de la consommation de drogues. □ Recherche des facteurs à l'origine de la consommation de drogues. □ Mise en évidence des liens existant entre la toxicomanie et la délinquance d'une personne. □ Détermination du profil exact de consommation d'une personne délinquante. □ Appréciation juste des besoins de la personne délinquante. □ Application réfléchie des principales directives du milieu se rapportant à : <ul style="list-style-type: none"> – la présence de drogues ou d'objets liés à la consommation; – une personne délinquante sous l'effet d'une drogue.

- 4 Sensibiliser une personne délinquante aux méfaits de la consommation de drogues.
 - Information claire et documentée sur les facteurs liés à la substance, à la personne et à l'environnement.
 - Recours à des moyens de sensibilisation adaptés à la personne.
 - Créativité et ouverture d'esprit.
 - Utilisation d'un vocabulaire approprié.

- 5 Aider une personne délinquante à diminuer ou à cesser sa consommation de drogues.
 - Appréciation du degré de motivation de la personne délinquante.
 - Utilisation des moyens pertinents au regard de la problématique particulière de la personne.
 - Conseils avisés aux parents ou aux proches pour aider la personne délinquante, s'il y a lieu.

- 6 Fournir de l'information sur les approches préconisées par différentes ressources en toxicomanie.
 - Prise en considération des besoins de la personne délinquante ou de son entourage.
 - Choix pertinent des approches existantes.
 - Clarté et justesse de l'information concernant les approches et les ressources.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ En tenant compte du mandat propre à chacun des milieux d'intervention. □ À partir des politiques, des normes et des règles en vigueur dans les milieux d'intervention. □ En se référant aux lois relatives aux jeunes ayant des troubles de comportement et aux jeunes contrevenants. □ En se référant aux lois relatives aux adultes délinquants.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Se représenter la structure et le fonctionnement général du réseau juvénile.</p> <p>2 Préciser ses activités professionnelles au regard de l'application de mesures légales visant les jeunes présentant un trouble de comportement sérieux et les jeunes contrevenants.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Représentation juste des composantes du réseau juvénile. □ Analyse approfondie des mesures légales ainsi que des services et des programmes offerts aux jeunes prédélinquants et délinquants. □ Reconnaissance des interrelations entre les mesures, les services et les programmes. □ Désignation exacte du rôle et des responsabilités des principales intervenantes et des principaux intervenants dans le réseau juvénile. □ Reconnaissance de l'importance du respect des pouvoirs et des devoirs de chacun. □ Exactitude des termes employés. <ul style="list-style-type: none"> □ Prise en considération des caractéristiques de la personne prédélinquante ou délinquante. □ Prise en considération de la mesure légale à appliquer ainsi que du service ou du programme dont bénéficie la personne. □ Examen poussé de son rôle et de ses responsabilités envers la personne et son entourage.

- 3 Se représenter la structure et le fonctionnement général des services correctionnels québécois et canadien.
 - Représentation juste des composantes des services correctionnels québécois et canadien.
 - Analyse approfondie des mesures légales ainsi que des programmes offerts aux adultes délinquants en milieu carcéral ou en milieu ouvert.
 - Reconnaissance des interrelations entre les mesures légales à appliquer et les programmes offerts.
 - Désignation exacte du rôle et des responsabilités des principales intervenantes et des principaux intervenants.
 - Reconnaissance de l'importance du respect des pouvoirs et des devoirs de chacun.
 - Exactitude des termes employés.

- 4 Préciser ses activités professionnelles au regard de l'application de mesures légales en milieu carcéral.
 - Prise en considération des caractéristiques de la personne délinquante.
 - Prise en considération de la mesure légale à appliquer.
 - Examen poussé de son rôle et de ses responsabilités envers la personne délinquante.

- 5 Préciser ses activités professionnelles au regard de l'application de mesures légales en milieu ouvert auprès d'une clientèle adulte.
 - Prise en considération des caractéristiques de la personne délinquante.
 - Prise en considération de la mesure légale à appliquer.
 - Examen poussé de son rôle et de ses responsabilités envers la personne délinquante.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après d'une personne délinquante, jeune ou adulte. • En se reportant aux principaux troubles mentaux que présentent les personnes délinquantes. • En tenant compte du cadre légal. • À l'aide d'outils statistiques et diagnostiques associés aux troubles mentaux ou de toute autre documentation utile. • En contact avec des personnes-ressources.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Entrer en contact avec une personne délinquante présentant un trouble mental.</p> <p>2 Cerner les symptômes associés au trouble mental d'une personne délinquante.</p> <p>3 Relier le trouble mental d'une personne à ses comportements délinquants.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Ouverture d'esprit, calme et perspicacité. □ Utilisation de techniques de communication adaptées à la personne et à la situation. □ Qualité de l'écoute. □ Établissement d'un premier contact valable avec la personne. □ Clarification des besoins de la personne et de la situation en général. □ Discernement. □ Reconnaissance des comportements et des attitudes de la personne. □ Mise en relation des comportements et des attitudes de la personne et des symptômes associés au trouble mental. □ Attention portée : <ul style="list-style-type: none"> – aux appels à l'aide véritables; – aux signes précurseurs d'une crise. □ Utilisation efficace de la documentation. □ Perspicacité et jugement. □ Identification des principaux facteurs à l'origine du trouble mental de la personne délinquante. □ Reconnaissance des manifestations du trouble mental reliées au comportement délinquant de la personne. □ Reconnaissance de situations susceptibles d'entretenir ou d'intensifier le trouble mental de la personne délinquante.

- 4 Consulter différents intervenants et intervenantes.
- Objectivité et ouverture d'esprit.
 - Communication précise de ses observations et de ses constats.
 - Utilisation d'un vocabulaire approprié.
 - Recherche d'information pertinente concernant le trouble mental de la personne et les médicaments associés.
 - Recherche active de moyens visant à aider la personne délinquante.
- 5 Aider une personne délinquante présentant un trouble mental.
- Prise en considération du trouble mental de la personne et de sa situation.
 - Communication adaptée à la personne.
 - Prise en considération des capacités et du degré de motivation de la personne.
 - Suggestion d'activités, d'idées ou de moyens concrets et pertinents pour répondre aux besoins de la personne.
 - Recherche d'un équilibre entre le soutien et l'encadrement.
 - Reconnaissance de la nécessité d'orienter la personne vers une professionnelle ou un professionnel ou vers une ressource spécialisée.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Auprès d'une personne délinquante, jeune ou adulte. • En tenant compte du cadre légal. • À partir du dossier d'une personne délinquante. • À partir d'outils d'évaluation utilisés par les milieux d'intervention.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Examiner le profil de criminalité de la personne délinquante.</p> <p>2 Cerner les caractéristiques de la personne délinquante.</p> <p>3 Rédiger les rapports d'évaluation.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Portrait complet des délits commis par la personne : types de délits, fréquence, persistance et gravité. • Étude attentive du contexte dans lequel il a commis des délits. • Repérage des facteurs favorisant le passage à l'acte. • Prise en considération de la perception qu'a la personne délinquante de ses délits. • Prise en considération du respect ou du non-respect, par la personne, de ses engagements antérieurs. • Collecte d'information relative : <ul style="list-style-type: none"> – aux caractéristiques personnelles et relationnelles de la personne délinquante; – aux problèmes particuliers de la personne; – au fonctionnement social de la personne; – aux ressources familiales et sociales dont dispose la personne. • Vigilance et perspicacité afin de repérer les signes d'un passage à l'acte. <p>□ Respect des normes légales de rédaction et des normes du milieu d'intervention.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Souci d'objectivité dans la transcription de l'information.

- 4 Émettre une opinion concernant le risque de passage à l'acte.
 - Analyse juste de toute l'information disponible.
 - Mise en évidence, chez la personne délinquante, des facteurs de vulnérabilité à un passage à l'acte.
 - Mise en évidence, chez la personne délinquante, des facteurs de protection à un passage à l'acte.
 - Formulation d'hypothèses vraisemblables quant au type et au degré de risque.

- 5 Faire une recommandation à la personne légalement responsable du dossier.
 - Clarté du propos.
 - Recommandation pertinente et justifiée quant aux actions à privilégier à l'égard de la personne délinquante.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les différents milieux d'intervention en délinquance. • Avec les membres de l'équipe de travail immédiate. • Avec une équipe élargie. • À partir des règlements de l'organisme ou de l'institution. • À l'aide de la documentation existante : dossiers, plans d'intervention, etc.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 S'intégrer à une équipe de travail.</p> <p>2 Coopérer à la réalisation des tâches.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Adhésion au mandat de travail de l'équipe et aux règles de fonctionnement. • Qualité de l'écoute et de la communication. • Esprit de collaboration. • Souci de s'adapter aux gens et aux situations. • Affirmation pondérée de son rôle et de ses responsabilités professionnelles. <ul style="list-style-type: none"> □ Adoption d'attitudes et de comportements propices au travail d'équipe. • Souci d'assurer la diffusion de l'information. • Apport significatif à l'organisation du travail. • Contribution appréciable à la réalisation des tâches. • Respect des échéances fixées par l'équipe. • Respect des décisions de l'équipe. • Fiabilité dans l'accomplissement du travail.

- 3 Prendre part aux réunions d'équipe.
- Préparation adéquate en fonction de l'objectif fixé.
 - Respect des règles de l'organisme ou de l'institution.
 - Respect du rôle, des responsabilités et des compétences de chaque intervenante et intervenant.
 - Exposé clair de ses observations et de ses hypothèses concernant la ou les personnes délinquantes.
 - Qualité de l'écoute et de la communication.
 - Contribution significative aux discussions et à la prise de décision.
 - Rédaction de rapports rigoureux et clairs, s'il y a lieu.
- 4 Participer à la résolution des conflits au sein de l'équipe de travail.
- Interprétation juste de la situation.
 - Examen critique de ses réactions à l'égard de la situation.
 - Écoute attentive et ouverture d'esprit à l'égard d'un point de vue divergent.
 - Affirmation claire et respectueuse de son point de vue.
 - Contribution significative à la recherche de solutions.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Dans des milieux d'intervention pour jeunes contrevenants : centres jeunesse, organismes de justice alternative et autres. □ Dans des milieux d'intervention pour adultes délinquants : établissements de détention, centres résidentiels communautaires et autres. □ À partir de grilles d'observation.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Observer les lieux et le matériel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Utilisation efficace des grilles d'observation. • Relevé précis des caractéristiques et de l'état des lieux et du matériel. • Repérage : <ul style="list-style-type: none"> – des objets manquants, endommagés ou dangereux; – des bris ou des altérations touchant les lieux ou le matériel.
<p>2 Observer une personne délinquante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Utilisation efficace des grilles d'observation. • Relevé précis des paroles, des comportements et des activités de la personne. • Perception des indices traduisant l'état physique et émotif de la personne. • Appréciation juste des changements de comportements et d'attitudes de la personne. • Reconnaissance de la nature des relations que la personne entretient avec ses pairs et de ses comportements envers eux. • Relevé précis des réactions de la personne aux interventions du personnel.
<p>3 Observer un groupe de personnes délinquantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de tous les membres du groupe. • Relevé précis des paroles, des comportements et des activités des personnes visées. • Reconnaissance : <ul style="list-style-type: none"> – des interactions et des affiliations à l'intérieur du groupe; – des modalités de l'exercice des rôles dans le groupe. • Relevé précis des réactions du groupe aux interventions du personnel.

- 4 Rédiger un rapport d'observation.
- Transcription de l'information dans le rapport approprié.
 - Objectivité et pertinence du propos.
 - Description précise des observations.
 - Respect des normes légales de rédaction et des normes de l'organisme.
- 5 Discuter de ses observations avec ses collègues de travail.
- Respect des collègues de travail.
 - Expression claire et concise de ses observations.
 - Qualité de l'écoute.
 - Contribution significative à la discussion.
- 6 Analyser ses observations.
- Vraisemblance des liens établis entre ses observations et ses perceptions.
 - Formulation d'hypothèses convenables permettant d'expliquer les comportements observés.
 - Objectivité.
 - Formulation d'hypothèses valables quant aux types d'interventions à effectuer auprès de la ou des personnes délinquantes observées.
- 7 Évaluer sa capacité à exercer un rôle d'observatrice ou d'observateur.
- Analyse honnête des répercussions de ses observations sur les plans personnel et professionnel.
 - Examen réaliste de ses forces et des points à améliorer.
 - Recherche de solutions pertinentes pour améliorer ses observations futures.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une personne délinquante, jeune ou adulte, ainsi que son entourage. • En vue de répondre à divers besoins de la clientèle. • À l'aide de différents guides, dépliants, sites Internet, etc. • En ayant recours aux ressources communautaires de son milieu.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Répertorier les ressources communautaires de son milieu.</p> <p>2 Rencontrer la personne délinquante ou son entourage.</p> <p>3 Rechercher une ressource communautaire convenant à la situation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Prise en considération des principaux besoins des personnes délinquantes ou de leur entourage. □ Inventaire pertinent des ressources communautaires du milieu. □ Relevé précis de toute l'information utile concernant les ressources. □ Classement fonctionnel des renseignements. □ Analyse juste de la situation dans laquelle se trouve la personne délinquante ou son entourage. □ Établissement conjoint des besoins prioritaires de la personne délinquante ou de son entourage. □ Qualité de l'écoute et de la communication. □ Recours approprié à la documentation existante. □ Esprit de collaboration avec les intervenantes et les intervenants des ressources communautaires. □ Formulation claire de l'objet de sa recherche. □ Mise en relation pertinente du statut légal de la personne délinquante et des critères d'accès à la ressource communautaire. □ Choix judicieux de la ressource en fonction des besoins de la personne délinquante ou de son entourage.

- 4 Recommander une ou des ressources communautaires à la personne délinquante ou à son entourage.
- Pertinence de l'information transmise par rapport à la ou aux ressources recommandées.
 - Clarté des explications portant sur les démarches à entreprendre par la personne délinquante ou son entourage.
 - Utilisation d'un vocabulaire approprié à la situation.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ En vue d'intervenir auprès d'une personne délinquante, jeune ou adulte. □ En tenant compte du cadre légal. □ En tenant compte de la mesure légale appliquée à une personne délinquante. □ À l'aide du dossier d'une personne délinquante et du plan d'intervention déterminé. □ À l'aide d'ouvrages de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Considérer l'apport de diverses approches cliniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Mise en évidence des principaux concepts des approches cliniques et des principes sous-jacents. □ Reconnaissance précise de la contribution spécifique de chaque approche. □ Emploi des termes exacts.
<p>2 Relier les approches cliniques aux clientèles délinquantes appropriées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Reconnaissance des approches cliniques les plus couramment utilisées en délinquance juvénile et adulte. □ Établissement de liens pertinents entre les approches cliniques et les types de délinquance. □ Établissement de liens pertinents entre les approches cliniques et les caractéristiques d'une personne délinquante, jeune ou adulte. □ Emploi des termes exacts.
<p>3 Utiliser les outils d'analyse associés aux différentes approches cliniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Prise en considération des différents types d'outils d'analyse et de leur fonction particulière. □ Appropriation de toute l'information pertinente concernant une personne délinquante et sa situation. □ Travail méthodique et rigoureux. □ Détermination du problème prioritaire d'une personne délinquante. □ Formulation d'hypothèses valides quant aux objectifs d'intervention à poursuivre auprès d'une personne délinquante.

- 4 Utiliser les moyens d'intervention associés aux différentes approches cliniques.
 - Prise en considération des moyens d'intervention liés à chaque approche clinique.
 - Recours judicieux aux moyens d'intervention appropriés à la problématique de délinquance.
 - Assurance et cohérence dans l'emploi des moyens d'intervention.
 - Souci de transposer dans l'action les concepts et les principes associés aux approches cliniques.

- 5 Adopter une conduite convenant à l'approche clinique utilisée.
 - Adoption d'attitudes et de comportements appropriés à la fonction d'intervenante ou d'intervenant.
 - Adoption d'attitudes et de comportements appropriés à la situation et aux enjeux de l'intervention.
 - Adoption d'attitudes et de comportements appropriés au type de relation à établir avec la personne délinquante.
 - Initiative et créativité.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Intervenir en prévention de la délinquance.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ En prévention primaire et secondaire de la délinquance. □ Auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes. □ En réponse à une demande d'intervention. □ À l'aide de documents traitant de prévention : guides, manuels, vidéos, affiches, sites Internet, cédéroms, etc. □ Seul ou en équipe de travail. □ En contact avec des personnes-ressources, au besoin.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Analyser une situation problématique liée à la délinquance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Appréciation juste de la nature et de la gravité du problème. ● Identification pertinente des causes du problème. ● Description précise des caractéristiques de la clientèle visée. ● Détermination juste des besoins du groupe de personnes. ● Qualité de l'écoute et de la communication.
<p>2 Rechercher une intervention de prévention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Prise en considération du problème, des causes et des caractéristiques ainsi que des besoins des personnes. ● Utilisation efficace des documents. ● Examen rigoureux des interventions de prévention existantes. ● Relevé des interventions pertinentes au regard d'une situation problématique.
<p>3 Structurer une intervention de prévention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Détermination d'objectifs précis et réalistes. ● Planification rigoureuse de l'intervention. ● Cohérence de l'intervention planifiée. ● Pertinence et ingéniosité des stratégies et des moyens. ● Respect du mandat et de l'approche clinique de l'organisme. ● Consultation pertinente des collègues. ● Préparation méthodique du matériel.

- 4 Mettre en œuvre l'intervention de prévention.
- Organisation fonctionnelle du matériel et du local.
 - Création d'un climat propice à l'intervention.
 - Présentation claire et concise de l'intervention et de son déroulement.
 - Dynamisme et leadership.
 - Emploi approprié des techniques de communication verbale et non verbale.
 - Utilisation avisée de techniques d'animation.
 - Retour critique sur l'intervention avec les personnes participantes.
- 5 Évaluer la qualité de l'intervention de prévention.
- Clarté et objectivité des rapports.
 - Évaluation de l'atteinte effective des objectifs de l'intervention.
 - Appréciation justifiée des stratégies et des moyens utilisés.
 - Échanges de vues francs et critiques avec les collègues.
 - Propositions pertinentes visant à améliorer son intervention.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • En tenant compte du cadre légal. • En se référant aux documents concernant les droits des usagers et usagères et des personnes incarcérées. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – d'ouvrages de référence; – de réflexions personnelles et d'échanges de vues avec des collègues.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 Adhérer aux valeurs de la profession.</p> <p>2 Assumer son rôle de façon responsable.</p> <p>3 Considérer différentes situations d'intervention d'un point de vue éthique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Reconnaissance de la nature et de la portée des valeurs de la profession. • Mise en relation judicieuse de ses valeurs personnelles, des valeurs de la profession et de celles du milieu d'intervention. • Recherche d'harmonie entre ses valeurs, les valeurs de la profession et celles du milieu d'intervention. • Adoption d'attitudes et de comportements compatibles avec les valeurs de la profession. <ul style="list-style-type: none"> □ Autonomie et rigueur dans l'exercice de ses fonctions. • Fiabilité dans l'accomplissement du travail. • Jugement critique par rapport à ses actes et à ses décisions. • Usage éclairé de son influence. <ul style="list-style-type: none"> □ Reconnaissance de la dimension éthique des situations d'intervention. □ Ouverture d'esprit et respect à l'égard des points de vue émis. □ Apport judicieux aux discussions. □ Examen éclairé des conséquences possibles des décisions. □ Distinction claire entre les problèmes éthiques qui sont de son ressort et ceux qui relèvent des autres intervenantes et intervenants.

- 4 Se prémunir contre les pièges liés à diverses situations d'intervention auprès de personnes délinquantes.
- Repérage des principaux pièges auxquels une intervenante ou un intervenant peut devoir faire face.
 - Reconnaissance des conséquences fâcheuses pouvant nuire à l'intervenante ou l'intervenant.
 - Reconnaissance des attitudes et des comportements rendant l'intervenante ou l'intervenant vulnérable à ces pièges.
 - Détermination de pistes de solution pertinentes.
 - Respect du cadre légal et de l'éthique professionnelle.
- 5 Prévenir l'épuisement professionnel.
- Reconnaissance des facteurs de stress présents en milieu de travail.
 - Reconnaissance de ses réactions physiques et émotionnelles au stress.
 - Appréciation réaliste de sa capacité à composer avec le stress.
 - Utilisation de moyens susceptibles :
 - de diminuer son stress;
 - d'accroître sa capacité à gérer le stress en situation de travail.
 - Souci constant de préserver un équilibre psychologique.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des interventions en matière de sécurité.	<p>□ Dans un établissement de détention fédéral ou provincial, un centre jeunesse ou un centre résidentiel communautaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En vue d'assurer : <ul style="list-style-type: none"> – sa sécurité personnelle; – la sécurité de ses collègues de travail, des personnes délinquantes, des familles, des proches ou des visiteurs; – la sécurité des lieux et du matériel. • En tenant compte du cadre légal. • À partir des directives, des protocoles d'intervention et des règles de conduite de l'établissement. • À l'aide d'appareils de communication. • À l'aide de dispositifs de sécurité. • Seul ou en équipe de travail.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 S'informer afin d'assurer la continuité des interventions de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture attentive des documents pertinents. • Écoute active de l'information transmise au moment du changement de quart de travail. • Consultation appropriée des collègues de travail. • Attention portée aux demandes d'observation.
2 Surveiller les lieux et le matériel.	<p>□ Constance et prudence durant les interventions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inspection rigoureuse des locaux, des aires d'activité et de l'équipement. • Repérage stratégique des changements ou des anomalies. • Contrôle sécuritaire des clefs, des portes, du matériel et des lieux. • Application systématique des directives, des protocoles et des règles en vigueur dans l'établissement. • Promptitude à demander de l'aide au besoin.

- 3 Surveiller les déplacements et les activités des personnes délinquantes.
- Constance et prudence durant les interventions.
 - Prise en considération des problèmes particuliers de chaque personne délinquante.
 - Dénombrement précis des personnes délinquantes.
 - Observation stratégique et soutenue des :
 - comportements des personnes;
 - relations entre les personnes.
 - Reconnaissance des situations, des attitudes ou des comportements susceptibles de causer un problème sur le plan de la sécurité.
 - Application systématique des directives, des protocoles et des règles en vigueur dans l'établissement.
 - Promptitude à demander de l'aide au besoin.
- 4 Travailler à la création ou à la consolidation de liens avec les personnes délinquantes.
- Disponibilité.
 - Qualité de l'écoute et de la communication.
 - Perspicacité et vigilance.
 - Respect des personnes délinquantes.
 - Maintien d'une distance professionnelle conforme aux exigences de la profession.
- 5 Analyser les événements suspects.
- Discussions fréquentes avec ses collègues de travail au sujet des observations de chacune et de chacun.
 - Réinvestissement judicieux des commentaires des collègues.
 - Appréciation correcte de l'état d'esprit d'une personne délinquante ou de l'ambiance créée par un groupe de personnes délinquantes.
 - Appréciation correcte des risques éventuels pour la sécurité.
 - Discernement.
 - Choix d'un type d'intervention visant à prévenir ou à corriger le problème de sécurité.
- 6 Appliquer des mesures de sécurité conséquentes.
- Respect :
 - de la législation et des protocoles concernant la sécurité;
 - de l'éthique professionnelle.
 - Jugement éclairé.
 - Application rigoureuse des mesures de sécurité.
 - Adoption d'attitudes et de comportements visant à assurer sa sécurité et celle d'autrui.
 - Discrétion et vigilance.
 - Recours judicieux à l'aide de ses collègues.

7 Assurer un suivi des interventions en matière de sécurité.

- Choix approprié du rapport en fonction des interventions effectuées.
- Objectivité.
- Rigueur et clarté des rapports.
- Appréciation réaliste du résultat des interventions en matière de sécurité.
- Honnêteté dans les discussions avec l'équipe de travail.
- Contribution significative à la détermination d'interventions cohérentes.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • En milieu d'hébergement ou en centre de jour. • En prévention tertiaire de la délinquance. • Auprès de personnes délinquantes, jeunes ou adultes. • En tenant compte du cadre légal. • À partir de codes de vie, des règles de régie interne de l'organisme ou de documents traitant des droits des usagères et des usagers. • À partir de documents traitant de l'accueil et de l'admission à l'intégration des personnes délinquantes. • À l'aide d'un plan d'intervention. • À l'aide de documents relatifs aux activités de réinsertion sociale. • Seul ou en équipe de travail. • En contact avec une équipe multidisciplinaire ou des personnes-ressources.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1 S'informer en vue d'assurer la continuité des interventions au quotidien.</p> <p>2 Collaborer à l'organisation des activités de la journée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture attentive des documents pertinents. • Écoute active de l'information transmise au moment du changement de quart de travail. • Consultation appropriée des collègues de travail. • Attention portée aux demandes d'observation, aux stratégies d'intervention ou aux plans d'intervention. • Prise en considération des aspects liés à la sécurité des personnes et du milieu. • Prise en considération de l'information reçue. • Prise en considération des tâches quotidiennes des personnes délinquantes. • Partage équitable des tâches avec ses collègues de travail. • Respect du rôle et des compétences de ses collègues de travail. • Planification réaliste et rigoureuse de son travail.

- 3 Travailler de concert avec ses collègues de travail.
- Échanges de vues assidus et pertinents avec ses collègues de travail.
 - Respect des interventions de ses collègues.
 - Appui approprié aux interventions de ses collègues.
 - Attitude solidaire durant les activités de la journée.
- 4 Procéder à l'accueil d'une personne délinquante.
- Examen des éléments essentiels contenus dans le dossier de la personne.
 - Établissement d'un premier contact satisfaisant.
 - Clarté de la présentation des règlements et du fonctionnement de l'organisme.
 - Collecte de l'information pertinente nécessaire auprès de la personne.
 - Appréciation convenable du degré de motivation et de l'état physique et émotif de la personne.
- 5 Assurer une présence active dans les lieux de vie communs.
- Déplacements ciblés dans les lieux de vie communs.
 - Observation soutenue des comportements et des attitudes des personnes lorsqu'elles sont seules ou en groupe.
 - Création de relations significatives avec les personnes.
 - Analyse rigoureuse de la dynamique du groupe de personnes.
 - Adoption d'attitudes et de comportements convenant à la situation.
 - Souci constant de la sécurité des personnes et du milieu.
- 6 Animer les activités quotidiennes.
- Souci constant du respect du plan d'intervention de chaque personne délinquante.
 - Supervision appropriée des activités auxquelles prennent part les personnes.
 - Volonté ferme de motiver, de conscientiser et de responsabiliser les personnes délinquantes.
 - Recours judicieux aux stratégies et aux moyens d'intervention préconisés par les approches cliniques.
 - Créativité et ouverture d'esprit.
 - Souci constant de la sécurité des personnes et du milieu.

- 7 Animer des activités particulières.
- Choix pertinent des objectifs à poursuivre.
 - Élaboration d'activités convenant aux objectifs établis.
 - Recours judicieux aux stratégies et aux moyens préconisés par les approches cliniques.
 - Volonté ferme d'amener les personnes délinquantes à développer des compétences personnelles et sociales.
 - Dynamisme et utilisation éclairée de son leadership durant l'animation.
 - Créativité et ouverture d'esprit.
 - Souci constant de la sécurité des personnes et du milieu.
- 8 Assurer un suivi des interventions au quotidien.
- Objectivité.
 - Rigueur et clarté des rapports.
 - Appréciation réaliste du résultat des interventions quotidiennes.
 - Honnêteté dans les discussions avec l'équipe de travail.
 - Contribution significative à la détermination d'interventions cohérentes.
- 9 Évaluer ses interventions quotidiennes.
- Ouverture d'esprit et honnêteté.
 - Réflexion sur ses points forts et faibles, ainsi que sur ses attitudes et ses comportements relativement aux interventions quotidiennes.
 - Choix de stratégies et de moyens visant à améliorer ses interventions.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise.	<ul style="list-style-type: none"> □ Auprès de personnes délinquantes, jeunes ou adultes. □ Pour différents types de crises : crise agressive verbale; crise agressive physique; crise lors d'accidents; crise de détresse, y compris la crise suicidaire. □ En tenant compte du cadre légal. □ À l'aide de protocoles d'intervention en situation de crise. □ À l'aide de guides traitant de mesures d'urgence. □ À l'aide d'une trousse de premiers soins. □ À l'aide d'appareils de communication. □ Seul ou en équipe de travail ou en collaboration avec des intervenantes et intervenants en situation de crise.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Percevoir les signes précurseurs d'une crise.	<ul style="list-style-type: none"> □ Vigilance et discernement. • Observation soutenue et bien dirigée. • Rapidité dans la reconnaissance des signes précurseurs.
2 Évaluer la situation.	<ul style="list-style-type: none"> □ Tentative appropriée de clarifier les émotions, les problèmes et les besoins de la personne. • Analyse juste des signes perçus et de l'information recueillie. • Appréciation correcte : <ul style="list-style-type: none"> – de l'état physique et émotif de la personne; – du degré de la crise; – du danger que représente la situation. • Détermination correcte du ou des types de risques encourus. • Rapidité et justesse de la prise de décision concernant le type d'action à entreprendre.

- 3 Assurer sa sécurité.
- Adoption d'une position et d'une distance sécuritaires.
 - Respect des protocoles d'intervention en situation de crise.
 - Utilisation de mesures visant à se protéger contre les risques de contagion, d'agression et de blessure.
 - Adoption de comportements visant à assurer sa sécurité personnelle.
 - Contrôle convenable du stress et de la peur.
 - Recours immédiat à de l'aide, au besoin.
- 4 Utiliser les techniques de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire.
- Vérification diligente de l'état de la personne.
 - Détermination des soins appropriés à la nature du problème décelé.
 - Exécution correcte des techniques de premiers soins.
 - Exécution correcte des techniques de réanimation cardiorespiratoire.
- 5 Intervenir de façon non violente.
- Respect des protocoles d'intervention en situation de crise.
 - Établissement d'un contact visuel et verbal avec la personne.
 - Utilisation de techniques favorisant l'expression des émotions et des besoins de la personne en état de crise.
 - Utilisation correcte de moyens visant à désamorcer la crise ou à en minimiser l'ampleur.
- 6 Intervenir physiquement dans les cas d'incidents mineurs.
- Respect des protocoles d'intervention en situation de crise.
 - Souci constant :
 - de sa sécurité et de celle de ses collègues;
 - de la sécurité des personnes qu'elles soient impliquées ou non dans la crise;
 - de la sécurité des lieux.
 - Utilisation éclairée de la force nécessaire.
 - Exécution correcte des techniques d'esquive, de blocage, de contrôle, d'immobilisation et de dégagement.

- 7 Assurer un suivi de l'intervention en situation de crise.
- Prise en considération des réactions possibles de la ou des personnes délinquantes à la suite d'une crise.
 - Récupération correcte de la ou des personnes délinquantes.
 - Orientation diligente de la ou des personnes délinquantes vers une ressource appropriée.
 - Clarté et précision dans la transmission des faits à ses collègues.
 - Pertinence de l'information transmise à la famille ou aux proches.
 - Objectivité dans la rédaction des rapports.
- 8 Faire part de ses réactions à ses collègues.
- Reconnaissance de ses réactions physiologiques et émotives à l'égard de la situation vécue.
 - Discussions au sujet des moyens permettant de maintenir un équilibre sur le plan émotif.
- 9 Évaluer ses interventions.
- Ouverture et honnêteté.
 - Examen sérieux :
 - de ses réactions et de ses comportements;
 - des répercussions de l'intervention sur le plan professionnel et personnel.
 - Appréciation réaliste de sa capacité à intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise.
 - Recherche de moyens aptes à améliorer ses interventions.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Intervenir dans un contexte d'autorité.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Au près d'une personne délinquante, jeune ou adulte, ou d'un groupe de personnes. • En tenant compte du cadre légal. • En tenant compte des mesures légales, des conditions qui y sont associées et des engagements des personnes délinquantes. • À partir des codes de vie, des règlements de régie interne ou de tout autre document. • À l'aide des outils et des moyens de vérification utilisés par l'institution ou l'organisme. • Seul ou en équipe de travail.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 S'informer en vue d'assurer la continuité des interventions effectuées dans un contexte d'autorité.</p> <p>2 Vérifier si la ou les personnes délinquantes se conforment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – aux règlements de l'organisme ou de l'institution; – à leur engagement et aux conditions associées aux mesures légales. 	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Lecture attentive des documents pertinents. □ Écoute active de l'information transmise au moment du changement de quart de travail. □ Consultation appropriée des collègues de travail. □ Prise en considération du plan d'intervention. □ Observation soutenue de la ou des personnes et des situations. □ Perspicacité et discernement. □ Utilisation efficace des moyens de vérification. □ Supervision ponctuelle des activités de la ou des personnes délinquantes. □ Qualité de l'écoute et de la communication avec la ou les personnes délinquantes visées. □ Constat valable de la capacité ou des difficultés de la ou des personnes à respecter les règlements, leur engagement et les conditions associées à leur mesure légale.

- 3 Choisir le type d'intervention à mettre en œuvre.
- Discussions fréquentes avec ses collègues au sujet des vérifications faites par chacun.
 - Prise en considération du résultat de l'ensemble des vérifications.
 - Prise en considération de la mesure légale et du plan d'intervention s'appliquant à chaque personne délinquante.
 - Analyse juste des difficultés de la ou des personnes délinquantes à respecter les règlements, leur engagement et les conditions associées aux mesures légales.
 - Détermination de l'objectif à poursuivre en fonction de la personne visée par l'intervention.
 - Jugement éclairé et souci d'équité dans le choix de l'intervention.
- 4 Voir au respect des règlements, des engagements et des conditions associées aux mesures légales.
- Communication claire et précise des consignes.
 - Mélange approprié de souplesse et de fermeté.
 - Intervention effectuée avec constance et persévérance.
 - Intervention cohérente avec les orientations déterminées en équipe.
 - Recours efficace aux moyens préconisés par les approches cliniques.
 - Utilisation d'une approche individualisée.
 - Attitudes incitant au respect.
- 5 Poser ses limites.
- Affirmation de ses points de vue, de ses valeurs et de ses émotions.
 - Gestuelle et ton de voix convenant à la situation.
 - Assurance et confiance en soi.
 - Respect de la ou des personnes délinquantes.
- 6 Mettre en application la sanction prévue pour un manquement.
- Respect du cadre légal et des règlements en vigueur dans l'institution ou l'organisme.
 - Communication assurée de la décision.
 - Appui de son intervention par des motifs raisonnables.
 - Fermeté et détermination.
 - Esprit de collaboration lors de son travail avec les autres intervenantes et intervenants.

- 7 Faire un retour sur la situation avec la personne délinquante.
- Exposé clair et concis de la situation.
 - Vérification de la compréhension qu'a la personne de la situation.
 - Rappel précis :
 - des règlements et de leur fondement;
 - de l'engagement de la personne et des conditions associées à sa mesure légale.
 - Calme et fermeté.
 - Formulation claire de la solution visant à corriger le problème.
- 8 Assurer un suivi des interventions effectuées dans un contexte d'autorité.
- Choix pertinent du rapport à rédiger.
 - Objectivité.
 - Rigueur et clarté du rapport.
 - Transmission de l'information à la personne désignée ou autorisée, s'il y a lieu.
 - Clarté et pertinence de la communication avec l'équipe de travail.
 - Apport significatif à la détermination d'interventions cohérentes.
 - Soutien entre collègues de travail.
- 9 Évaluer ses interventions effectuées dans un contexte d'autorité.
- Ouverture et honnêteté.
 - Examen sérieux de son travail dans un contexte d'autorité :
 - forces et points faibles;
 - attitudes et comportements.
 - Choix de stratégies et de moyens visant à améliorer ses interventions.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Au près d'une personne délinquante, jeune ou adulte. □ En tenant compte du cadre légal et de la mesure légale à appliquer. □ À partir des politiques et des directives du milieu d'intervention. □ À l'aide du dossier de la personne délinquante. □ À l'aide de matériel informatique. □ Seul ou en collaboration avec les membres de l'équipe de travail ou de l'équipe multidisciplinaire.
<p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Évaluer la situation de la personne délinquante.</p> <p>2 Rencontrer la personne délinquante afin d'élaborer un plan d'intervention.</p>	<p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Vérification de la présence de tous les documents requis au dossier. • Analyse rigoureuse du dossier de la personne délinquante ou de tout autre document pertinent. • Utilisation efficace des grilles d'évaluation initiale. • Qualité de l'écoute et de la communication. • Appréciation convenable des caractéristiques, des problèmes et des besoins de la personne. • Formulation d'hypothèses explicatives valides. • Prise en considération de la mesure légale s'appliquant à la personne délinquante. • Clarification de son rôle ainsi que de l'étendue et des limites de la relation d'aide. • Établissement conjoint d'objectifs précis et réalistes. • Choix avisé des moyens à mettre en œuvre. • Production d'un échéancier réaliste compte tenu du temps dont on dispose auprès de la personne délinquante. • Détermination juste des critères d'évaluation de l'atteinte des objectifs établis auprès de la personne. • Conclusion d'une entente claire stipulant les responsabilités des personnes concernées.

- 3 Tenir des rencontres de suivi avec la personne délinquante.
- Respect du plan d'intervention.
 - Volonté d'établir un lien de confiance et de collaboration avec la personne.
 - Soutien concret à la motivation et à l'engagement de la personne délinquante ou de ses proches à l'égard des solutions préconisées.
 - Recours pertinent aux moyens d'intervention préconisés par les approches cliniques.
 - Maintien d'une distance professionnelle appropriée.
 - Créativité et ouverture d'esprit.
 - Production à intervalles réguliers d'un bilan concernant les objectifs poursuivis auprès de la personne.
 - Ajustement des objectifs et des moyens d'intervention en fonction du cheminement de la personne.
- 4 Prendre part aux discussions cliniques.
- Synthèse rigoureuse de la situation des personnes délinquantes sous sa responsabilité.
 - Décision réfléchie quant au fait de respecter ou non la confidentialité de l'information.
 - Contribution significative à la recherche de moyens d'intervention.
 - Réinvestissement judicieux des suggestions des collègues de travail.
- 5 Répondre à des demandes d'aide ponctuelles.
- Accueil et disponibilité.
 - Clarification sommaire du problème et du besoin de la personne.
 - Prise en considération du type de personnalité de la personne.
 - Utilisation avisée de techniques de communication aidante.
 - Adoption d'attitudes aidantes.
 - Établissement d'une entente avec la personne.
 - Vérification, auprès de la personne, de l'atteinte de l'objectif de soutien.
- 6 Faire un bilan des interventions en relation d'aide.
- Clarté et objectivité des notes évolutives et des rapports.
 - Respect des délais de production.
 - Appréciation réaliste :
 - du résultat des interventions effectuées;
 - de ses forces et de ses points faibles.
 - Recherche de moyens visant à améliorer ses interventions.

RÉFÉRENCES

Le Collège vous incite à consulter les documents suivants, complémentaires au présent cahier de programme :

- Le *Règlement sur le régime des études collégiales*¹ (RREC): il décrit les règles relatives à l'enseignement collégial;
- La *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes* (PIEP)* : elle permet de définir, encadrer et réaliser l'évaluation des programmes de formation continue;
- La *Politique d'évaluation des apprentissages* (PIEA)* : elle permet de connaître les droits de l'étudiant, soit le droit de savoir ce que les enseignants attendent de lui, le droit à une évaluation juste et équitable, le droit d'être informé de ses progrès et le droit au traitement confidentiel de son dossier scolaire;
- Le *Guide de l'étudiant** : il contient toute l'information essentielle pour faciliter l'adaptation et l'intégration de l'étudiant à son nouvel environnement et au fonctionnement de l'ensemble du régime d'études.

Visitez régulièrement notre site Internet à l'adresse www.ellis.qc.ca pour obtenir toute l'information dont vous avez besoin. N'hésitez surtout pas à communiquer avec un membre de notre personnel qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à vous rencontrer au besoin.

*Document disponible sur notre site Internet.

¹. *Règlement sur le régime des études collégiales*, R.R.Q., c. C-29, r.5.1.1.